

Cette **FORMATION PAR ALTERNANCE** en 2 ANS permet de **SE QUALIFIER** dans les domaines du **Service à la personne** (petite enfance, personnes âgées), de **l'Accueil et /ou de la vente**, de la **Restauration et du tourisme** ou préparer une **poursuite d'études**.



**Objectif de formation :** Accéder à une qualification professionnelle dans les domaines :

> **Du service aux personnes :** seconder des personnes (enfants, personnes âgées, malades, personnes dépendantes...) dans leurs tâches quotidiennes : alimentation, habillage, hygiène des personnes et des locaux,...

> **De l'accueil et/ou de la vente :** dans des commerces, des hôtels, des restaurants, des exploitations agricoles (chambres/tables d'hôtes)...



### Modalités Pédagogiques

**27 semaines** à la MFR (400h)

où les cours prennent appui sur le vécu des jeunes en stage, les visites de structures, les interventions de professionnels et l'ouverture au monde, des cours pratiques, des travaux de groupes, des cours à distance.



**1 semaine**  
**À la MFR**



### PREREQUIS :

- > langue française : lire et écrire
- > Elèves de 3ème, CAP ou Seconde Pro



### Poursuites d'études :

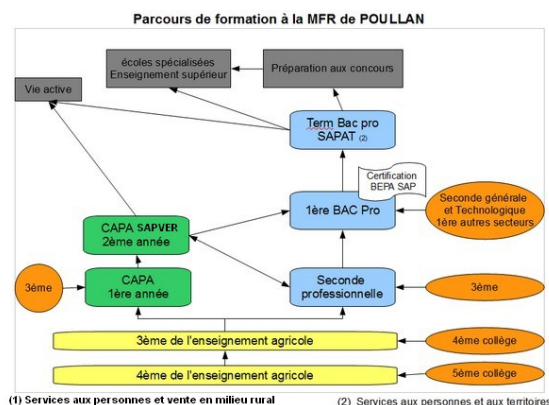


**37 semaines** en milieu professionnel dans les secteurs :

- > de la petite enfance (assistant-e maternel-le, école maternelle).
- > de la personne âgée (maison de retraite, EHPAD, association d'aide à domicile).

**3 semaines**  
**En entreprise**

> du commerce et les structures de type touristique pour découvrir différents milieux professionnels, acquérir des techniques professionnelles, comprendre les besoins des personnes, des consommateurs.



Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour les apprenants à besoins spécifiques, contacter Mme BODENAN, référente handicap. Les tarifs scolarité, restauration et hébergement sont disponibles à la demande. Délai de réponse une semaine après avoir reçu le dossier complet. La formation débute en septembre (voir planning d'année)

Responsable de formation: Mme derouin Cabillic Laurence,  
Mme Bodenan Solenn

Référent handicap : Mme Bodenan Solenn

Référent administratif : Mme Le Guennec Nathalie

CONTACT : 02.98.74.04.01



2 route Park ar Menez  
29100 POUILLAN/MER



02.98.74.04.01  
06.98.32.29.02



www.mfr-poullan.org  
mfr.poullan@mfr.asso.fr



## Contenu

Le titulaire du CAPa SAPVER fait preuve d'adaptabilité, d'autonomie mais également d'écoute, de bienveillance, de patience afin de répondre aux besoins des personnes.

La formation du CAPa SAPVER dispensée à la Maison familiale se compose de :

- 3 modules d'enseignements généraux ;
- 5 modules professionnels : insertion de l'employé dans la structure, communication interpersonnelle, techniques de services à la personne, techniques et pratiques professionnelles commerciales.



## Evaluation de la formation

*Certificat d'aptitude professionnelle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation de niveau 3.*

Le CAP agricole SAPVER est un diplôme professionnel qui se prépare par la voie de la formation initiale (scolaire et apprentissage)

Le CAPa SAPVER permet de certifier 7 blocs de compétences.

- **Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux**
- **Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle**
- **Interagir avec son environnement social**
- **Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement**
- **Réaliser des interventions d'aide à la personne**
- **Réaliser des activités de vente**
- **S'adapter à des enjeux professionnels locaux**

Le diplôme est obtenu par la voie modulaire, par des évaluations en cours de formation (CCF). L'attribution définitive du diplôme dépend pour 80% du contrôle continu et pour 20% de l'examen final.



## Évolution professionnelle

**Poursuite d'études** : le CAPa SAPVER débouche sur la vie active, mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en vue d'une mention complémentaire (MC) « aide à domicile » ou en 2 ans en baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires » (SAPAT) ou « Accueil-relations clients et usagers ».

**Passerelles** : des passerelles sont envisageables avec le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) ou encore le titre professionnel Assistant(e) de vie aux familles (ADVF).